



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 8 avril 2021

ARBORICULTURE ET VITICULTURE : LE GEL DE PRINTEMPS A LOURDEMENT FRAPPÉ CETTE NUIT. LES SERVICES DE L'ÉTAT SE MOBILISENT.

Cette nuit, du 7 au 8 avril 2021, a été frappée par un gel très marqué sur tout le département de la Drôme. Allant de -3° à -9° par endroits, tous les secteurs sont impactés.

L'État exprime tout son soutien aux arboriculteurs et aux viticulteurs qui ont lutté toute la nuit pour éviter les dégâts sur les arbres et les vignes. Il est toutefois probable qu'avec des températures aussi basses, les pertes seront très importantes.

Dès l'épisode de gel terminé, les services de l'État interviendront pour accompagner au mieux les exploitants agricoles touchés par cette catastrophe.

Une mission d'enquête sera diligentée très rapidement par la Direction Départementale des Territoires afin d'estimer les dégâts et les pertes, au plus près du terrain. Un dossier « calamités agricoles » sera ouvert et permettra de solliciter le dispositif national pour les pertes de récolte en arboriculture, et pour les pertes de fond en viticulture.

Sans attendre le déroulement de cette procédure « calamités agricoles », la secrétaire générale de la préfecture, sous-préfète de Valence, et la Direction Départementale des Territoires, se rendront vendredi 9 avril dans une exploitation arboricole, pour une première estimation des dégâts.

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme